

joint de paraître en notre Township de *Kingston*: Sachez maintenant que, pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au tems susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, Lundi, le deuxième jour de Juin prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres, Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé le Très-honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand' Croix du Très-honorable Ordre du Bain, un de nos Très-honorables Conseillers Privés, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-général et Gouverneur-en-chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'*Isle-du-Prince-Edouard*, et Vice-amiral d'icelles. A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kingston*, en notre Province du *Canada*, ce vingt-huitième jour d'Avril, en l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois, et de notre Règne, la sixième.

C. T. M.

Par Ordre,
Félix Fortier,
G. C. C.

Province du }
Canada. } C. T. METCALFE.

VICTORIA, par la grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, etc. etc. etc.

Proclamation du 10 Juin, prorogeant le Parlement jusqu'au 22 Juillet suivant.

A nos très-aimés et fidèles, les Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Township de *Kingston*, qui devait commencer et être tenu le douzième jour du mois de Juin courant, et à chacun de vous:—

SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que, le vingt-huitième jour d'Avril dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au douzième jour de Juin courant, auquel tems vous étiez tenus et enjoins de paraître en notre Township de *Kingston*: Sachez maintenant que, pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au tems susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre Parlement Provincial, en notre

Township de *Kingston*, Samedi, le vingt-deuxième jour de Juillet prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres, Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand' Croix du Très-honorable Ordre du Bain, un de nos Très-honorables Conseillers Privés, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-général, et Gouverneur-en-chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'*Isle-du-Prince-Edouard*, et Vice-amiral d'icelles, etc. etc. A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kingston*, en notre Province du *Canada*, ce dixième jour de Juin, en l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois, et de notre Règne, la sixième.

C. T. M.

Par Ordre,
Félix Fortier,
G. C. C.

Province du }
Canada. } C. T. METCALFE.

VICTORIA, par la grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, etc. etc. etc.

A nos très-aimés et fidèles, les Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Township de *Kingston*, qui devait commencer et être tenu le vingt-deuxième jour du mois de Juillet courant, et à chacun de vous:—

Proclamation du 15 Juillet, prorogeant le Parlement jusqu'au 31 Août suivant.

SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que, le dixième jour de Juin dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au vingt-deuxième jour de Juillet courant, auquel tems vous étiez tenus et enjoins de paraître en notre Township de *Kingston*: Sachez maintenant que, pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au tems susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, Jeudi, le trente-unième jour d'Août prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.